**3- Le corpus**

 En général, le corpus désigne l’ensemble des documents sur lesquelles portera l’étude. C’est le matériau de base et le support principal de la recherche. Donc le choix du corpus est primordial parce qu’il permet de déterminer la nature et le cadre de l’étude. Il doit être retenu sur la base de critères objectifs, conscients, explicites, rigoureux et pertinents pour l’étude souhaitée. Rastier définit le corpus : « *un corpus est un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages (informatiques), et rassemblés : -de manière théorique réflexive en tenant compte des discours et des genres, et –de manière pratique en vue d’une gamme d’application »[[1]](#endnote-1)*

Les principaux aspects relatifs aux corpus sont : ses formes typologiques, sa nature épistémologique, ses objectifs, ses phases de traitements, sa représentativité et son homogénéité.

 En littérature comparée la question de la représentativité du corpus est crucial, le corpus sera représentatif s’il correspond aux besoins de la recherche, pour Mayaffre : « *le corpus est un objet heuristique. C’est une construction arbitraire, une composition relative qui n’a de sens, de valeur et de pertinence qu’au regard des questions qu’on va lui poser, des réponses que l’on cherche, des résultats qu’on va trouver….c’est l’intention du chercheur qui est importante et lui donne son sens. » [[2]](#endnote-2)*

**4- L’analyse comparative**

 Nous reprenons ici la définition du professeur Louis Hébert, l’analyse comparative est une structure d’analyse qui n’est pas associé à un aspect ou à une approche donnée, pour ce qui est des aspects, une analyse comparative peut comparer deux éléments du fond et deux éléments de la forme. Pour ce qui des approches, une analyse comparative peut comparer, par exemple, deux éléments sous l’angle psychanalytique ou encore sous l’angle sociocritique. Il faut souligner d’une analyse comparative ne compare pas nécessairement deux élément relevant du même aspect (peut comparer le fond et la forme), elle peut également comparer des éléments ne relevant pas de la même approche (pour un même élément, les résultats d’une analyse psychanalytique avec ceux d’une analyse sociocritique)

**Quelques relations comparatives**

1. L’identité : relation entre termes dotés exactement des mêmes caractéristiques
2. L’altérité : relation qui a pour condition minimale la présence, dans l’un des termes comparé, une caractéristique que l’autre terme ne possède pas.
3. L’opposition : éléments différents et incompatibles (la vie et la mort)

La similarité : sous espèce de comparabilité ou l’identité prédomine sur l’altérité

1. Rastier cité par Hébert Louis dans *« L’analyse des textes littéraires »,* Paris, Classiques Garnier, 2014 [↑](#endnote-ref-1)
2. *Idem* [↑](#endnote-ref-2)